

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

6 FEVRIER 2012

Présents : Jean-Claude DAL-GOBBO, Marie-Françoise BERGER, Christian DEROUSSIN, Thérèse LANAUD, Martial LANDAIS, Malory BARRACHIN, Michel FLAHAUT, Jean-Yves JOSSERAND, Gilles MAISTRE, Philippe ANGELLOZ-NICOUD, Christian PERRILLAT-BOITEUX, Bruno SONNIER, Gérard GAY-PERRET, Bernard PESSEY, Bernard TENEAU, Maryse FABRE-VAGLIO, Jean-Louis RICхарME, Jean-Bernard CHALLAMEL, Jacques DOUCHET, Claude COLLOMB-PATTON, Pascale FRESSOZ, Gérard FOURNIER, Joël VITTOZ.

Secrétaire de séance : Malory BARRACHIN.

Excusés-absents : Christian CHABRIER, Joseph BLANC-GARIN, André VITTOZ, Joseph VITTUPIER, Jean-Luc AGNELLET, Dorianne JAKKEL, Monique ZURECKI, Yolande THABUIS, Gérard PERRISSIN-FABERT, Ludovic LEGON, Monique D'ORAZIO, Pierre BIBOLLET, Danielle MOTTIER, Stéphane BESSON.

Pouvoir : Danielle MOTTIER à Jean-Bernard CHALLAMEL, Monique ZURECKI à Michel FLAHAUT.

Délégués en exercice : 37 – Présents : 23- Suffrages exprimés : 25

N° 2012/01 –

CCVT - DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2012 (D.O.B.)

Le Président rappelle que le Débat d'Orientation Budgétaire est rendu obligatoire par la loi du 6 février 1992 dans les communes de plus de 3500 habitants et dans les EPCI où elles adhèrent. Il doit se tenir dans les 2 mois qui précèdent le vote du budget.

TENDANCES BUDGETAIRES ET GRANDES ORIENTATIONS DE LA COLLECTIVITE POUR 2012

RECETTES

La fiscalité communautaire

PRODUIT DE LA FISCALITE DIRECTE 2009-2011

10 communes	2009		13 communes	2010		13 communes	2011	
	Taux	Produit		Taux	Produit		Taux	Produit
Taxe foncière bâti	0,550%	171 388	Taxe foncière bâti	0,550%	192 956	Taxe foncière bâti	0,550%	201 280
Taxe foncière non bâti	2,26%	8 313	Taxe foncière non bâti	2,26%	9 883	Taxe foncière non bâti *	2,37%	10 590
Taxe d'habitation	0,550%	210 510	Taxe d'habitation	0,550%	235 290	Taxe d'habitation *	0,776%	343 492
Taxe professionnelle	0,630%	278 188	Compensation TP		335 778	Cotisation Foncière des Entreprises *	0,844%	95 041
		668 399			773 907			650 403
Participation plafonnement en fonction de la valeur ajoutée sur TP		-18 390	Participation plafonnement en fonction de la valeur ajoutée sur TP		-18 185	Part CVAE		37 083
						DCRTP (Dotation de Compensation Réforme TP)		31 735

Prélèvement France Télécom		Prélèvement France Télécom	-1 041	GIR (Garantie Individuelle de Ressources)	55 070
	650 009		754 681		774 291

* Augmentation des taux de TH, TFNB et CFE due à l'intégration d'une fraction du taux départemental

Compensations au titre des exonérations	TP	1184	Compensations au titre des exonérations	TP	1107	Compensations au titre des exonérations	TP	1 025
	TF	2054		TF	2050		TF	2 075
	TH			TH			TH	1 790

TOTAL AVEC COMPENSATIONS	653 247	TOTAL AVEC COMPENSATIONS	757 838	TOTAL AVEC COMPENSATIONS	779 181
---------------------------------	----------------	---------------------------------	----------------	---------------------------------	----------------

Concours de l'Etat
Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)
et Coefficient d'Intégration Fiscale (CIF)

Le Coefficient d'Intégration Fiscale (CIF)

Il est égal au rapport entre le produit des 4 taxes locales et de la redevance ou de la taxe d'enlèvement d'ordures ménagères perçue par la Communauté et le total des mêmes ressources perçues par la Communauté et l'ensemble des communes adhérentes à la Communauté.

Ce coefficient mesure le poids des transferts de fiscalité en faveur du groupement et constitue un encouragement au transfert de fiscalité vers l'organisme de coopération intercommunale.

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)

Elle est calculée d'après le CIF de l'année N-1

2008	DGF	177.180 €	CIF de 13,98 %
2009	DGF	194.963 €	CIF de 14,16 %
2010	DGF	212.377 €	CIF de 13,87 % (avec ABD)
2011	DGF	203.857 €	CIF de 13,40 %

DEPENSES :

COMPETENCES OBLIGATOIRES :

- **AMENAGEMENT DE L'ESPACE :**

C.D.R.A. :

- Prévision budget 2012 : **19.033 €** dont *subvention sollicitée par ANNECY INITIATIVE : 7.296 € au titre de l'appui au fonctionnement de la plate-forme d'initiative locale Annecy Initiative.*

- **Charte forestière :**
 - Schéma de desserte – opération en cours estimée à **75.000 €**
 - Subventions sollicitées auprès de l’Etat, de la Région, du Conseil Général à **hauteur de 80 %**
 - Etude faisabilité chaufferie bois : subvention aux communes : **12.000 €**
 - Biennale du bois : **6.500 €** - subvention CDRA : **2.275 €**

- **CONTRAT DE RIVIERES : études : 2.267,60 € TTC en fonctionnement, 4.079,72 € HT en investissement.**

- **RELAIS TV : passage à la TNT**
 Le CSA ayant financé les 8 relais intercommunaux, la CCVT versera une subvention aux communes qui ont équipés des relais communaux (ENTREMONT et LA CLUSAZ). Prévoir une ligne budgétaire pour les nouveaux multiplex qui ne seront pas pris en charge par le CSA pour ces 3 relais.

- **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :**
 - ❑ **Réseau du patrimoine** : réédition de la carte : **3.000 €**
 - ❑ **Projet de réaliser une affiche permanente pour communiquer sur les sites de patrimoine et le PER (Pôle d’Excellence Rurale)** : **1.000 €**
 - ❑ **Prise en charge du personnel des sites d’ENTREMONT et site préhistorique LA BALME** : **1.500 €**
 - ❑ **Glières** : cérémonie commémorative, appel du 18 juin : id 2011 (**3.900 €**)
 - ❑ **Maison de la Pomme à SERRAVAL** : construction d’un abri pour le pressoir : report : **21.000 €**

<u>COMPETENCES OPTIONNELLES :</u>
--

- **ENVIRONNEMENT :**

- **Collecte des déchets :**
 - Poursuite de la mise en place des points de collecte :
 - 10 points : 200.000 €
 - Achat benne à ordures LA CLUSAZ 300.000 €
 - Travaux déchetteries 50.000 €
 - Etudes mise aux normes déchetterie DINGY 15.000 €
 - Achat terrains Les Vernaies : report 118.000 €
 - Poids public : report 84.500 €
 - Grappin (griffe) pour quai transfert 50.000 €
 - Chenil à installer aux Vernaies

- **Bâtiment technique pour service ENVIRONNEMENT et CHANTIER d’INSERTION à Morette :**
 - Travaux de finition et mobilier.

- **Sentiers de randonnées intercommunaux :** aménagement du sentier d’ABLON (commune de LA BALME et DINGY)

- **LOGEMENT ET CADRE DE VIE**
- **Réalisation d'un PLH** (Programme Local de l'Habitat)

Le PLH a été approuvé en décembre 2011.

Deux dossiers pour le Fonds de minoration foncière ont été déposés par les Communes d'ENTREMONT et LA CLUSAZ.

Prévision de lancer une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat).
Coût de l'étude préalable : 30.000 à 40.000 €. (subvention 50 %)

ACTION SOCIALE D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Personnes âgées et handicapées

- **Chantier d'insertion :**
 - **Projet Budget 2012 : 406.084 € (fonctionnement)**
 - **Tarif horaire : 6.60 € au 1/01/2012 (6.50 € en 2011).**
- **Lutte contre les dépendances :**
 - *Renouvellement du poste Chargé de Mission ;*
 - *Avril 2012 : journée de la prévention : budget prévisionnel : 17.000 €*
 - *Réalisation d'une carte réseau : 4.500 €*
 - *Des demandes de subvention ont été déposées pour ces dossiers.*
 - *Réalisation de travaux dans un préfabriqué de la ville de THONES, pour accueillir les permanences de l'ANPAA et autres organismes : environ 10.000 €*

<u>COMPETENCES FACULTATIVES</u>
--

- **Subvention aux associations intercommunales : augmentation pour 2012 proposée par Bureau des Maires et commission Finances : 2 %**
- **Proposition de participer au « capital social » de la SEA : 5 parts à 1500 €, sous réserve de ne pas engendrer de problèmes juridiques pour la CCVT qui paye des prestations à la SEA. Cette participation couvrira la part de la CCVT et des Syndicats de Beauregard et Fier/Aravis.**
- **POLE D'EXCELLENCE RURALE :**
Le PER se poursuit pour la 3^{ème} année avec une enveloppe complémentaire de **112.500 €** en dépenses et **90.000 €** de subvention attendues.
Le montant de fiscalité affecté sera identique aux années précédentes soit **22.500 €**.

AUTRES PROJETS D'INVESTISSEMENTS DE LA CCVT

PROJETS A ENGAGER

- **Provision pour bâtiment CCVT: Bureaux et salles de réunion : inscrire au budget 2012 les premières études.**

DIVERS :

Avant de voter le budget 2012 et les taux d'imposition, la CCVT devra obtenir des éléments sur la mise en œuvre de la PEREQUATION HORIZONTALE et les conséquences sur le budget de la CCVT et des Communes.

N° 2012/02 – PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH) – Convention pour la mise en œuvre du fonds de minoration foncière

Monsieur le Président rappelle le Programme Local de l'Habitat approuvé par le Conseil de Communauté le 12 décembre 2011, et propose de mettre en œuvre le fonds intercommunal de minoration foncière.

Le fonds de minoration foncière permettra à la CCVT de verser une aide financière aux communes qui feront l'acquisition d'un bien pour le mettre à disposition d'un opérateur de logement social.

Le montant de l'aide est fixé à 10 % du coût d'acquisition, plafonné à 500.000 € par acquisition.

M. le Président présente un projet de convention, préparée par la Commission LOGEMENTS de la CCVT, à signer entre la CCVT et les communes qui solliciteront une aide financière pour l'acquisition d'un tènement ou d'un bâtiment affecté au logement aidé.

Ce projet de convention a été soumis, pour avis, aux communes de la CCVT qui n'ont pas émis d'objection sauf ENTREMONT, M. le Président sollicite un vote à main levée pour approuver cette convention.

Le Conseil de Communauté :

- Par 24 voix « pour » et une voix « contre », la convention pour la mise en œuvre du fonds de minoration foncière est adoptée.

N° 2011/03 - CHANTIER D'INSERTION – demandes de subventions pour le fonctionnement du chantier

Monsieur le Président rappelle le vote du budget du chantier d'insertion lors du Conseil de Communauté du 12 décembre 2011, et propose de solliciter des subventions auprès des financeurs habituels suivants :

Subvention	Part Conseil Général	33.500 €
Conseil Général	Part FSE	33.500 €
Subvention Conseil Régional		15.050 €
Etat	Accompagnement	15 000 €

Le Conseil de Communauté :

- SOLLICITE une subvention auprès de l'Etat, du Conseil Régional et du Conseil Général, comme figurant au tableau ci-dessus.
 - DONNE tout pouvoir à M. le Président pour signer les documents nécessaires.
-